

 AR Prefecture 016-200079069-00240228-20240112-DE Reçu le 04/03/2024	Sy. BTB Syndicat Bandiat Tardoire Bonnieure
SYBTB SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES DU BANDIAT, DE LA TARDOIRE ET DE LA BONNIEURE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 28 février 2024 à 18h00, en la salle communale de Rivières., se sont réunis les membres du Conseil Syndical, sous la présidence de Monsieur Daniel DECHANDON, convoqués le 19 février 2024.

Date de la convocation : 19/02/2024 Nombre de délégués titulaires : 37 Nombre de présents : 23 Nombre de votants : 23 Pouvoirs : 1	OBJET <ul style="list-style-type: none"> Désignation des délégués auprès de l'EPTB Charente.
--	--

CDC Charente Limousine : Mr DUMAS Jean Luc ; Mr LEONARD Jean-Pierre ; Mr MAES Xavier ; Mr MARJOLET Jean-Louis ; Mr PALARD Philippe ; Mr POINT Pascal ; Mr TRIMOULINARD Jean Claude

CDC Cœur de Charente : Mme LITRE Arlette ; Mr ROBIN Rémi

CDC Grand Angoulême : Mr HUREAU Thierry ; Mme GROSMAN Carole

CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord : Mr BARDOULAT Pierre ; Mr CARETTE Pierre ; Mme COMBEAU Danielle ; Mr DECHANDON Daniel ; Mr JOUASSIN Emmanuel ; Mme MICHENAUD Françoise ; Mme PRECIGOUT Brigitte ; Mr RICHARD Christophe ; Mr ROUSSEAU Jacky

CDC Lavalette Tude Drone : -----

Étaient présents - Suppléants : Mr SARLANGE Dominique ; Mme TEXIER Annie ; Mr VIGNAUD Jean-Jacques

Étaient absent(s) excusé(s) : Mme MONToux Béatrice ; Mr PUYMERAIL Aurélien ; Mr SAVY Benoit ; Mr VIROULAUD Philippe ; Mme DULAIS Nathalie ; Mr AZEN Bernard ; Mr BORIE Patrick ; Mr DANIEL Thierry ; Mr FERSING Jacques ; Mr GENINI Didier ; Mr LAURIN Jacky ; Mr MANDIN Laurent ; Mr MORISSET Bernard ; Mr RABARDY David ; Mr SEGUIN Philippe ; Mr VANACKERE Stéphane ; Mr JOSEPH Alain.

Pouvoirs attribués : Mr BORIE Patrick à Mr DECHANDON Daniel

Présents Sy BTB :

Mr ROJO-DIAZ Emmanuel
 Mme CAILLAUD Nadia

Mr VIAL Quentin
Mme DROIT Emilie

Invités : M^{me} MOREAU et M^{me} BENOIT – Trésor Public de La Rochefoucauld en Angoumois.
016-200079069-20240228-20240112-DE
Recu le 04/03/2024
Secrétaire de séance : M^{me} MICHENAUD Françoise

Exposé :

Le Président expose que vu la délibération 2023 04 02 du 29 novembre 2023, portant adhésion du syndicat Sy BTB à l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin Charente) ;

Sachant qu'il convient de désigner auprès de l'EPTB, un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le Président propose de procéder à la désignation des délégués, et invite les membres du conseil syndical à faire part de leur souhait de se porter volontaire.

- M^{me} Danielle COMBEAU se porte volontaire pour être déléguée titulaire.
- Mr Pascale POINT se porte volontaire pour être délégué suppléant.

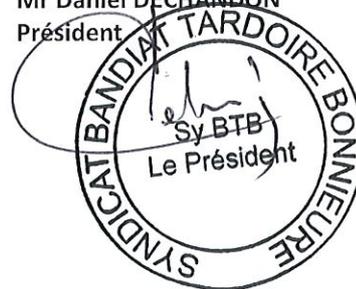
Résolution :

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
De désigner :

- M^{me} Danielle COMBEAU, comme déléguée titulaire auprès de l'EPTB Charente.
- Mr Pascal POINT comme délégué suppléant auprès de l'EPTB Charente.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Sy BTB
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission au représentant de l'Etat le 4/3/2024. et de la publication le 11/3/2024

Fait à : AGRIS
Le : 29/02/2024
Mr Daniel DECHANDON
Président



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de POITIERS (86) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ce recours peut être déposé sur l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible par le site : www.telerecours.fr

Secrétaire de séance
[Signature]
Françoise Michenaud